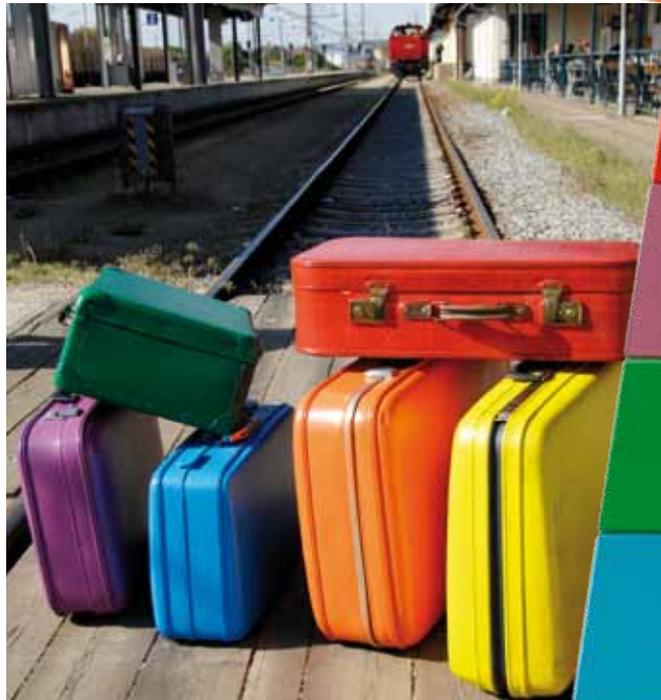
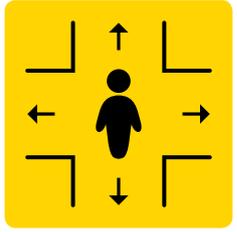


# Caritas

Les personnes  
en situation de handicap

Poursuivons ensemble  
notre voyage





# La charte de **Caritas**

## **Comment se présente notre charte ?**

C'est un texte.

Ce texte contient des pensées,  
des revendications et des idées.

Notre charte décrit les réalisations  
de Caritas de l'archidiocèse de Vienne.

Nous nous engageons tous à respecter cette charte.  
Cette charte concerne les personnes en situation de handicap.

## **Qui est l'auteur de cette charte ?**

Notre charte a été rédigée par un grand nombre de  
personnes de la Caritas de l'archidiocèse de Vienne.

Des personnes en situation de handicap  
ont participé à sa rédaction.  
Nos collaboratrices et collaborateurs y  
ont également participé.

Cette charte contient tout ce  
qui est important pour nous.

# La charte de **Caritas**

## **Notre charte définit**

- les droits des personnes en situation de handicap
- la façon dont Caritas s'engage en faveur des personnes en situation de handicap
- ce que Caritas propose aux personnes en situation de handicap
- les engagements de Caritas
- les revendications de Caritas pour les personnes en situation de handicap

La convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap et la conception chrétienne de l'être humain constituent les fondements de notre charte.

## **À qui s'adresse notre charte ?**

Elle s'adresse

- aux personnes en situation de handicap
- aux collaboratrices et aux collaborateurs de Caritas
- aux amies et amis, proches, administratrices et administrateurs de biens
- aux administrations, institutions et au monde politique

## Les six parties de notre charte

Notre charte comporte six parties.  
Chaque partie a une couleur spécifique.  
Chaque partie traite d'un sujet important.

Le symbole de notre charte est le phare.



Les noms des 6 parties:

- **J'ai un handicap si tu me handicapes**  
**Cette partie est représentée en bleu.**



- **Je participe.**  
**Cette partie est représentée en vert.**



- **C'est mon droit.**  
**Cette partie est représentée en violet.**



- **Je peux y arriver.**  
**Cette partie est représentée en rouge.**



- **C'est personnel.**  
**Cette partie est représentée en orange.**



- **Vivre de manière autonome.**  
**Cette partie est représentée en jaune.**



**J'ai un handicap,  
si tu me handicapes.**



# J'ai un handicap, si tu me handicapes.



## Quel est le sens de cette phrase ?

Les personnes en situation de handicap souhaitent vivre sans entraves.

Les personnes en situation de handicap se heurtent cependant à de nombreuses barrières dans leur vie quotidienne.

Ces obstacles sont par exemple :

- des escaliers
- des difficultés d'expression
- des préjugés
- des services de transport inadaptés
- des sites internet difficiles à lire
- la non-prise en considération des besoins des personnes en situation de handicap
- et bien d'autres obstacles encore



# J'ai un handicap, si tu me handicapes.



## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Nous voulons que ces barrières disparaissent.

Nous écoutons les personnes en situation de handicap.

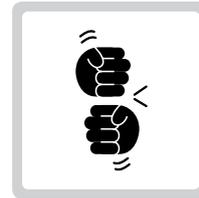
Elles seules peuvent nous montrer où ces barrières persistent.

Nous travaillons ensemble pour identifier ces barrières.

Nous travaillons ensemble pour faire disparaître ces barrières.

Voici quelques exemples qui nous tiennent particulièrement à cœur :

- Les personnes en fauteuil roulant doivent être en mesure de se déplacer partout sans problème.
- Ce que nous écrivons à Caritas doit pouvoir être bien compris par tout le monde.
- Les collaboratrices et les collaborateurs utilisent des pictogrammes, des photos ou le langage des signes.



## **Nous nous engageons**

pour que les barrières disparaissent  
dans l'espace public et dans la société.



**Je participe.**



# Je participe.



## **Qu'est-ce que ça veut dire ?**

Les personnes en situation de handicap doivent avoir la possibilité de participer pleinement à la vie en société.

Les personnes en situation de handicap ne doivent pas être exclues.



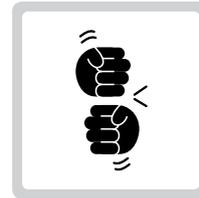
# Je participe.

## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Nous voulons que chaque personne puisse construire son univers.

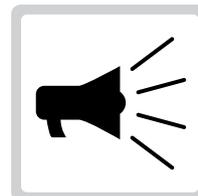
Nous aidons par exemple les personnes en situation de handicap :

- à faire leurs courses
- à aller au restaurant
- à avoir des activités de loisirs
- à être en contact avec leur famille et leurs amis et amis
- à être en contact avec le voisinage
- à être en contact avec des associations
- à participer aux manifestations à caractère religieux
- à recevoir une formation
- à trouver du travail
- et dans d'autres situations encore



## Nous nous engageons

- à promouvoir la création d'emplois pour les personnes en situation de handicap
- à accroître l'accessibilité afin de permettre l'intégration sociale
- à encourager la création de jardins d'enfants, d'écoles et de lieux d'accueil communs pour les enfants et les jeunes qu'ils soient en situation de handicap ou non.



C'est mon droit.



C'est mon droit. 



**Qu'est-ce que ça veut dire ?**

Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que leurs concitoyens.

Les personnes en situation de handicap ont le droit à la protection et à la sécurité.

Les enfants et les jeunes présentant un handicap doivent pouvoir grandir au sein de leur famille.



# C'est mon droit. §

## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Nous voulons que toute personne soit traitée avec respect et considération.

Nous aidons les personnes en situation de handicap, à bénéficier de leurs droits.

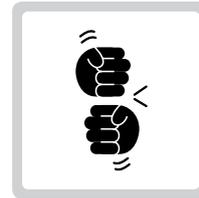
Les personnes en situation de handicap participent aux décisions.

Des représentantes et représentants défendent les intérêts de leurs collègues sur le lieu de travail et à la maison.

Nous créons un environnement sans violence et sans répression.

Une attention particulière est apportée aux interactions entre toutes les personnes, et ces interactions doivent se fonder sur le respect mutuel. Nous aidons les personnes à se défendre contre les injustices.

Nous soutenons les familles afin qu'elles puissent élever leurs enfants chez eux.





## **Nous nous impliquons**

pour que les personnes en situation de handicap

- aient la possibilité de se former tout au long de leur vie
  - reçoivent une aide financière et une assistance
  - reçoivent un salaire équitable
  - reçoivent des soins médicaux et thérapeutiques appropriés
  - puissent bénéficier de la retraite
- 
- puissent vivre dans un environnement promouvant un vivre ensemble pacifique
  - pour que les enfants et les jeunes handicapés ainsi que leurs familles reçoivent un soutien approprié.



**Je peux y arriver.**



# Je peux y arriver.



## **Qu'est-ce que cela signifie ?**

Les personnes en situation de handicap ont des atouts et des capacités

Les personnes en situation de handicap ont des rêves et des objectifs.

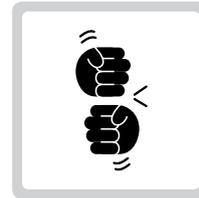
Les personnes en situation de handicap veulent et peuvent assumer des responsabilités.



# Je peux y arriver.

## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Nous prenons conscience de nos différentes compétences et capacités, et nous les mettons en œuvre.



Nous reconnaissons le potentiel des personnes en situation de handicap.

Nous aidons les personnes en situation de handicap à assumer des responsabilités.

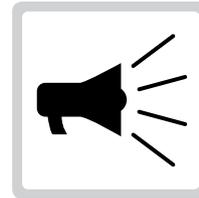
Nous créons des opportunités, pour que les personnes en situation de handicap puissent déployer, renforcer et exploiter leurs compétences et capacités.

Nous demandons aux personnes en situation de handicap de nous faire part de leurs projets d'avenir et leur apportons le soutien dont elles ont besoin et envie pour réaliser ces projets. Nous leur offrons aussi conseils et idées pour leurs projets.

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leurs objectifs.

## Nous nous impliquons

- pour que les personnes en situation de handicap bénéficient d'un soutien approprié
- pour que les personnes en situation de handicap soient reconnues dans notre société
- pour que les médias représentent les personnes en situation de handicap sans aucune discrimination



**C'est personnel.**



C'est personnel. 



**Qu'est-ce que cela signifie ?**

Les personnes en situation de handicap ont droit à une vie privée et à leur intimité.

Les personnes en situation de handicap ont droit à la sexualité.

Les personnes en situation de handicap ont droit à une vie en couple et à la possibilité d'être parents.

Les personnes en situation de handicap ont droit à la protection de leurs données.



# C'est personnel.

## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Nous respectons le fait que toute personne a besoin d'une sphère privée.

Toute personne doit pouvoir disposer d'un espace privé.

Nos collaboratrices et collaborateurs respectent ces espaces privés.

Dans notre prise en charge, nous tenons compte des besoins différents des enfants, adolescents, hommes et femmes tout en respectant leurs origines et leurs visions du monde.

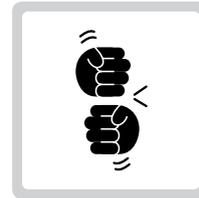
Lorsque nous les aidons à maintenir une bonne hygiène corporelle, nous prenons soin de respecter leur intimité.

Les informations importantes et les antécédents sont consignés.

Les personnes en situation de handicap sont informées de ce qui est écrit.

Les informations personnelles ne sont consignées que si elles sont indispensables pour des raisons de santé et de sécurité.

Nos collaboratrices et collaborateurs ne communiquent ces informations à personne.

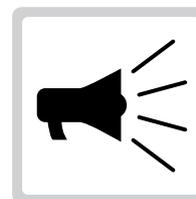




Nous apportons notre soutien aux personnes en situation de handicap qui sont en couple ou qui entretiennent une relation. Nous veillons à ce que les personnes en situation de handicap puissent vivre leur sexualité. Toutes les personnes en situation de handicap bénéficient d'une éducation sexuelle, de l'accompagnement et du soutien dont elles ont besoin. Nous tenons compte pour cela de leur âge et de leurs convictions. Nous conseillons, accompagnons et soutenons les personnes en situation de handicap lors de leur grossesse et lorsqu'elles deviennent parents.

### **Nous nous impliquons :**

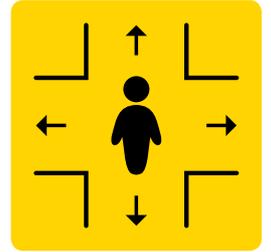
- pour que les données concernant les personnes en situation de handicap soient protégées
- pour que les administrations et les autorités respectent la vie privée des personnes en situation de handicap
- pour que les personnes en situation de handicap reçoivent du soutien lorsqu'ils deviennent parents



**Vivre de manière  
autonome.**



# Vivre de manière autonome.



## **Vivre de manière autonome**

### **Qu'est ce que cela signifie ?**

Les personnes en situation de handicap veulent décider elles-mêmes de leur vie.

Les personnes en situation de handicap ont le droit de vivre de manière autonome.

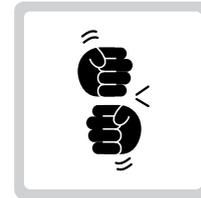


# Vivre de manière autonome.



## **Que faisons-nous ? Que voulons-nous ?**

Il y a une multitude de parcours de vie différents. Toute personne handicapée peut décider elle-même de la manière dont elle souhaite mener sa vie.



Nous proposons

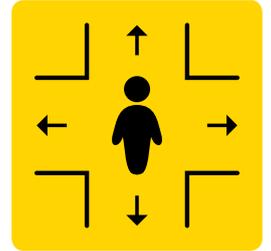
- différents types de logements
- des formes d'emplois variés
- une grande variété d'activités de loisirs
- une offre de formation diversifiée

Nous veillons à ce que chacun et chacune puissent avoir le choix pour

- les repas et les boissons
- les vêtements
- les excursions
- et beaucoup d'autres choses.

Les personnes en situation de handicap peuvent décider

- comment et où vivre
- de leur activité professionnelle et où l'exercer
- comment et où passer leur temps libre
- comment vivre leurs croyances

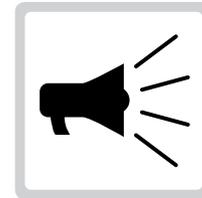


Nous soutenons les personnes en situation de handicap dans leurs décisions.

Il arrive que les personnes en situation de handicap aient besoin d'aide pour certaines décisions afin de ne pas faire du mal, à elles-mêmes ni aux autres.

### **Nous nous impliquons**

- pour que les personnes en situation de handicap disposent de suffisamment de possibilités différentes
- pour que les personnes en situation de handicap puissent décider elles-mêmes d'où et comment elles veulent vivre
- pour que les personnes en situation de handicap puissent décider elles-mêmes de leur métier et de son lieu d'exercice
- pour que les personnes en situation de handicap puissent avoir le choix entre différentes offres de formation
- pour que les personnes en situation de handicap puissent avoir le choix entre différentes offres de loisirs



## Nous affirmons

qu'il est normal d'être différent.  
Faire en sorte que cette charte  
soit unanimement respectée  
et appliquée, relève de notre  
responsabilité à tous.



Msgr. DDr. Michael Landau,  
Directeur de Caritas



Jochen Mord,  
Représentant d'intérêts  
Région de Retz



Dr. Werner Binnenstein-Bachstein,  
Secrétaire général



Claudia Platteter,  
Représentante d'intérêts  
Région de nord-est de Basse-Autriche



Mag. Alex Bodmann,  
Secrétaire général



Richard Prisching,  
Représentant d'intérêts  
Région de sud-est de Vienne



Mag.ª Sonja Weiklstorfer,  
Chef de département  
de personnes en situation  
de handicap



Thomas Roth,  
Représentant d'intérêts  
Institution pour les enfants et les jeunes



René Gnan,  
Représentant d'intérêts  
Région de nord-est de Vienne



Nathalie Schreiber,  
Représentante d'intérêts  
Région de Hollabrunn/Laa

**Mentions légales :**

Caritas de l'archidiocèse à Vienne  
Caritas Menschen mit Behinderung  
A-1160 Wien, Albrechtskreithgasse 19-21  
[www.caritas-wien.at](http://www.caritas-wien.at)

Rédaction : Sonja Weiklstorfer  
Photos : Reinhard Müller, Stefanie Steindl, Portrait Michael Landau : [www.wilke.at](http://www.wilke.at)  
Mise en page : Harald Gach, Friederike Wallig  
Impression : Medienfabrik Graz